

Rencontre

Élections du 20 décembre en Espagne : un paysage politique en pleine mutation ?

Serge Buj¹

Mercredi 9 décembre (9h-10h30)

Le 20 décembre prochain se tiendront en Espagne les élections législatives qui permettront de former la majorité parlementaire qui, à son tour, désignera le nouvel exécutif. En 2011, les conservateurs du Parti populaire de Mariano Rajoy avaient remporté une victoire éclatante en obtenant la majorité absolue après sept années de gouvernement socialiste.

Dans un contexte de crise profonde et de cure brutale d'austérité, après l'émergence de mouvements sociaux remarquables par leur caractère massif et nouveau à la suite des épisodes du 15-M (mai 2011), dans un contexte de confrontation sur la question nationale avec la poussée indépendantiste en Catalogne, les deux forces dominantes, à droite le PP du premier ministre sortant, et, à gauche, le PSOE voient leur influence s'effriter tandis que s'affirment des forces nouvelles dans l'arc politique espagnol : Podemos et Ciudadanos (Citoyens).

Quelques rappels

Avant d'aborder la question de ces prochaines élections qui sont, il faut le rappeler, les douzièmes depuis la mort de Franco il y a un peu plus de quarante ans, je voudrais apporter quelques éléments à caractère historique.

En premier lieu, il faut se souvenir que le passé constitutionnel de l'Espagne est riche. Ce qui signifie qu'on peut ranger ce pays parmi les vieilles démocraties européennes, contrairement à l'Allemagne ou l'Autriche, par exemple. Il est cependant aussi nécessaire de ne pas perdre de vue le fait que disposer d'un riche passé constitutionnel n'a nullement prémuni contre toute dictature ou État autoritaire.

¹ Professeur de civilisation de l'Espagne contemporaine émérite de l'Université Normandie-Rouen, directeur adjoint de la revue *Cahiers de civilisation espagnole contemporaine* (<http://ccec.revues.org/>).

La première constitution espagnole date de 1812, elle a été adoptée en pleine guerre contre l'occupant français. Elle est l'œuvre d'un certain nombre de penseurs des lumières largement inconnus chez nous, je n'en citerai qu'un : Gaspar de Jovellanos. Elle eut une influence considérable sur les pays de l'Amérique hispanique qui, au cours des années 1820, proclamèrent tour à tour leur indépendance en s'inspirant de ce modèle constitutionnel, paradoxalement né contre les occupants napoléoniens mais très imprégné de culture française révolutionnaire.

En second lieu, les premières élections démocratiques après la dictature (autrement dit fondées sur deux volets : le suffrage universel et l'exercice garanti des libertés fondamentales) ont eu lieu en juin 1977, en application de la Loi pour la Réforme Politique (*Ley 1/1977, de 4 de enero, para la Reforma Política*) approuvée en novembre 1976 par le parlement franquiste et soumise à référendum le 15 décembre suivant (taux de participation : 77 %, votes exprimés favorables : 94,17 %).

La première législature élue en juin 1977 eut un rôle essentiel ; celui d'assemblée constituante chargée de rédiger et voter un texte constitutionnel. Après dix-huit mois de travail en commissions et en assemblée plénière le parlement adopta la constitution actuelle en décembre 1978.

La Constitution comme la loi électorale n'ont pratiquement pas changé depuis lors, les seuls changements consistant à se conformer aux traités internationaux et, en particulier, à l'adhésion de l'Espagne à l'Union Européenne. Cette permanence des textes est vue comme un gage de stabilité par les uns ou, au contraire, un signe d'enkystement par d'autres, nous verrons plus loin pourquoi.

Je n'insisterai pas sur le cadre institutionnel que fixe cette constitution. La forme de l'Etat est celle d'une Monarchie parlementaire, le modèle est un hybride entre le modèle fédéral et un modèle unitaire fortement décentralisé. Si des questions se posent à ce propos nous pourrions y revenir.

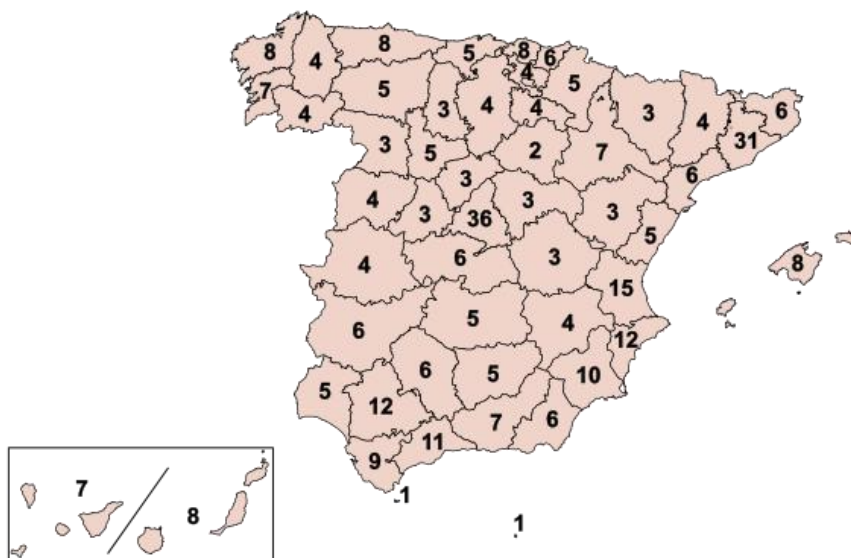
Le système parlementaire

Le système espagnol est bicaméral. Ceci signifie que le 20 décembre prochain les espagnols éliront pour quatre ans, le même jour, 350 députés (Congrès) et 206 sénateurs auxquels il faut en ajouter 55 désignés par les régions selon leur poids démographique respectif (Sénat). Cet ensemble de deux chambres constitue les *Cortes Generales* (<http://www.cortesgenerales.es/>).

La loi électorale est inspirée en partie du système électoral allemand, en partie seulement. Le vote, pour tous les députés et pour les sénateurs élus, se fait à la proportionnelle sur liste par circonscriptions électorales départementales (ce que les espagnols appellent les *provincias*).

L'Espagne en compte cinquante au total, plus Ceuta et Melilla, possessions situées dans le nord marocain.

Le chiffre de 350 est inchangé depuis longtemps. Ce qui varie selon l'évolution de la population, c'est la répartition d'une partie d'entre eux : chaque province dispose au minimum de deux députés, un seul pour Ceuta et Melilla. Les autres sièges sont distribués proportionnellement à la population de la province. Par exemple on en compte 36 pour la province de Madrid (6M 377 000 h.), 31 pour celle de Barcelone (5M 427000 h.), 4 pour Álava (320 000 h.), 2 pour Soria (92 000 h.). Ces quatre chiffres indiquent **une première distorsion dans la représentation** : il faut 46 000 habitants pour un député à Soria (Castille-Leon), 80 000 à Álava (Pays Basque), 177 000 à Madrid et 175 000 à Barcelone. Il y a donc une incontestable surreprésentation des régions peu peuplées, essentiellement situées dans les deux Castilles, régions rurales ou semi-rurales aux traditions conservatrices anciennes. D'une élection à la suivante, il peut y avoir des variations (+1 siège pour une province à forte croissance démographique, ce qui suppose qu'une autre province en perde 1, cette fois-ci par exemple, Cádiz et Málaga auront un député de plus alors que Jaén et Valence en auront un de moins). Ces variations sont peu significatives puisqu'en fin de compte la sous-représentation des grandes concentrations démographiques et urbaines est manifeste (<https://sergiesteveverico.wordpress.com/>).



La deuxième distorsion est liée au mode de calcul. Il ne s'agit pas d'une proportionnelle intégrale, puisque les candidats ayant obtenu moins de 3% des voix sont éliminés. Le principe de calcul est celui de la loi d'Hondt. Ce système accorde une prime à la liste arrivée en tête et rend plus difficile l'obtention de sièges pour les petites listes. Dans la pratique, en Espagne,

un parti qui obtient entre 33 et 40% des voix est pratiquement assuré d'obtenir la majorité absolue, surtout s'il a l'appui des régions surreprésentées, rurales, qui votent toujours de préférence à droite. Si l'on compare les résultats du vainqueur en 2008 et en 2011, on voit qu'avec un pourcentage de voix similaire (autour de 44%), Rodriguez Zapatero et le PSOE obtiennent 169 sièges en 2008, Rajoy et le PP, 186 en 2011.

On divise le nombre de voix obtenues par 1, 2, 3 jusqu'à atteindre le chiffre total de sièges à pourvoir et on attribue le siège à la liste ayant obtenu le meilleur quotient dans une grille similaire à la suivante.

Si on imagine 480.000 suffrages exprimés dans une circonscription qui doit élire 8 députés. Les voix obtenues par chaque liste (on en imagine 6 mais on pourrait en avoir plus ou moins) sont inscrites dans la colonne n°1, les sièges se répartissent selon le principe du plus fort quotient de la manière suivante :

A (168.000 voix) B (104.000) C (72.000) D(64.000) E (40.000) F (32.000)

	1	2	3	4	5	6	7	8
A	168.000	84.000	56.000	42.000	33.600	28.000	24.000	21.000
B	104.000	52.000	34.666	26.000	20.800	17.333	14.857	13.000
C	72.000	36.000	24.000	18.000	14.400	12.000	10.285	9.000
D	64.000	32.000	21.333	16.000	12.800	10.666	9.142	8.000
E	40.000	20.000	13.333	10.000	8.000	6.666	5.714	5.000

Selon le principe du plus fort reste: $480\ 000 / 8 = 60\ 000$. Liste A : 2 sièges+ 48000, Liste B : 1 siège + 44 000, Liste C : 1 siège + 12 000, Liste D : 1 siège + 4000. Les trois sièges restant se répartissent ainsi : Liste A, Liste E, Liste B.

Les partis

Une fois fixé le cadre institutionnel et les règles du jeu, intéressons-nous à ceux qui concourent.

Depuis 1977, quelques changements se sont produits dans la vie politique. On ne peut parler de bipartisme pour les années 1977-1982, quatre formations inégalement influentes sont présentes sur la scène politique : AP, PSOE, UCD, PCE.

Les changements se sont produits plutôt à droite, en particulier avec la disparition après 1982 de l'UCD, parti de centre-droit artisan de la transition, au bénéfice d'un parti plus

conservateur, Alianza popular, créé en 1976 par un ancien ministre de Franco, Manuel Fraga Iribarne, parti devenu PP (Partido popular) en 1989. Alianza popular n'a jamais gouverné, le Partido Popular, sous la houlette de José María Aznar a gouverné pendant deux mandatures, entre 1996 et 2004. Puis sous celle de Mariano Rajoy, depuis les élections anticipées de novembre 2011. Le PP est ultraconservateur, ultralibéral, fondamentalement opposé à l'élargissement de l'autonomie des régions même si le principe de la dévolution de compétences lui a servi à se défaire de compétences lourdes à gérer (le système hospitalier). Il est proche de l'église catholique espagnole et conservateur comme elle. Il montre certaines faiblesses : les cas de corruptions qui, de façon répétitive, déciment son personnel politique, les liens affirmés et souvent douteux avec le milieu des affaires et de la finance, en particulier en matière de spéculation sur les sols constructibles (Caso Gurtel, caso Operacion Púnica, etc.).

Le socialisme espagnol est, depuis 1974, d'essence réformiste et social-démocrate. Il est, depuis ses débuts, viscéralement anticommuniste et, en ce sens, il est l'enfant souhaité par ses parrains, le SPD allemand et la fondation Friedrich Ebert. Peu actif pendant le franquisme (c'est alors un parti sans enracinement intérieur), il renaît en 1974 grâce à deux figures qui vont s'employer à marginaliser la vieille garde : Felipe González et Alfonso Guerra. Adeptes du double discours, ils accèdent au pouvoir en 1982, la présidence du gouvernement revenant à Felipe González. Il mènera une politique ultralibérale en matière économique et sociale, atlantiste en matière internationale, laissant prospérer dans le pays la même conception de l'économie de marché que le PP : le laisser faire et l'enrichissement sans principe. Il occupera le pouvoir pendant quatre mandatures, jusqu'en 1996. Le PSOE reviendra au pouvoir en 2004, après une victoire surprenante obtenue peu après les attentats d'Atocha. Son leader, José Luis Zapatero tentera de mener une politique plus sociale mais l'éclatement de la bulle immobilière et financière, formée après des années de laisser-aller financier et d'immobilisme budgétaire, abrègera sa deuxième mandature après de successifs renoncements. En réponse à la crise, ce gouvernement s'engagera dans la voie d'une politique d'austérité très sévère (les « recortes ») poursuivie et accentuée par le gouvernement Rajoy. Dans les années 90, l'Espagne est le pays d'Europe dont la dette privée est la plus élevée, alors que les comptes de l'Etat sont toujours créditeurs. Signe de l'absence d'une politique sociale du logement et de la famille et de la prépondérance de l'idéologie « tous propriétaires », toutes choses qui conduiront de nombreuses familles au surendettement.

Les communistes ont représenté depuis quarante ans la troisième force politique nationale. Parti entré en crise, comme tous les partis communistes, à partir du début des années 80, il peut être considéré aujourd'hui comme marginalisé, phénomène qui s'est accéléré ces dernières années avec le surgissement de Podemos. Encore très présents dans le mouvement associatif, qui représente une authentique force historique en Espagne. Ce mouvement n'est pas né le 15 mai 2011, mais a représenté pendant les quinze dernières années du franquisme une authentique force populaire et est pour une bonne part et avec les communistes à l'origine de la création des Commissions Ouvrières. Son discours n'est pas tout à fait inaudible mais il est plombé par la question du modèle d'Etat (les communistes et leur coalition Izquierda

Unida sont fédéralistes) et par le rôle des medias, de plus en plus frivoles, qui ont fait de la politique un divertissement comme un autre².

Les autres mouvements sont régionalistes, nationalistes ou indépendantistes, ils couvrent tout l'arc politique : néoconservateurs (Unio democratica, PNV) ; centristes (Convergencia) ; sociaux démocrates (ERC, Bloque Galego), gauchisme associatif (BILDU), ou révolutionnaires municipalistes (CUP). Lorsqu'ils ont eu un certain ascendant électoral, ils ont souvent servi de force d'appoint aux partis gouvernant avec une majorité relative et les ont à peu près tous servis selon le principe d'un pacte *win-win* : je vous soutiens si vous donnez à ma région un peu plus de compétences. A ce titre le PNV et CiU ont régulièrement joué ce rôle. Les accusations de corruption lancées contre Jordi Pujol (leader historique des nationalistes de CiU) et le gel des négociations sur l'évolution des compétences voulu par le gouvernement Rajoy ont conduit en Catalogne à un raidissement des mouvements indépendantistes. Cette question étouffe toute intervention critique dans le domaine social (les indépendantistes majoritaires sont des ultralibéraux), elle est devenue clivante : en Catalogne, il faut avoir une position tranchée sur la question.

Hors du cadre, nous trouvons deux formations, Podemos et Ciudadanos. Les deux sont récentes, construites autour d'une figure charismatique (Pablo Iglesias et Albert Rivera) plus adaptée aux profils vendeurs des médias.

La première est un pur cas d'école née de la volonté d'universitaires ou docteurs en sciences politiques de l'Université *complutense* de Madrid pour créer un nouveau modèle d'interventionnisme politique dans le pays autour d'un axe qui pouvait sembler fédérateur : la mise en place d'une sorte de pacte hégémonique anti-austérité. Ils ne sont pas les héritiers directs des mouvements du 15 mai 2011, mais ont su, de manière tout à fait opportuniste, occuper cet espace politique après l'essoufflement du mouvement protestataire anti-Zapatero. Inspiré par le théoricien politique argentin Ernesto Laclau, Podemos relaie une pensée qui affirme en premier lieu l'échec du marxisme puisqu'il ne peut y avoir autonomie du politique et que ses "catégories classistes" ont montré leur non-pertinence (effondrement de l'Union Soviétique, effondrement des partis communistes d'Europe). Seuls les mouvements catégoriels ou corporatistes sont l'essence même des combats sociaux (la "logique de la différence"). Leur convergence ne peut être décrétée mais la conquête de l'hégémonie par le discours peut en créer la condition. C'est ce discours, parsemé de "signifiants vides" (*la casta, los de arriba contra los de abajo*, etc.), qui est celui de Podemos. La deuxième condition de la convergence, c'est la mise en avant d'un leader, nous l'avons, "el de la coleta", Pablo Iglesias, dont le nom lui-même est l'un de ces signifiants vides dont il est question. Enfin, entretenir le flou programmatique et l'ambiguïté des politiques d'alliances est le dernier volet qui complète ces outils stratégiques qui ont fait Podemos. La baisse continue des

² Les télévisions publiques aussi bien que privées espagnoles ne sont vraiment que des machines à laisser du temps de cerveau disponible pour vendre de la lessive et des boissons sucrées.

intentions de vote de ce mouvement dans les sondages montre bien que "l'inscription dans la durée" ne se fait pas au niveau souhaité, parce que cette recette néo-péroniste oublie certainement ce que sont les cultures nationales. Comme il est souligné dans un article du Monde diplomatique ce que Podemos est allé chercher chez Laclau, ce ne sont pas des outils théoriques mais seulement des outils rhétoriques³. Ce que le professeur de sciences politiques Antonio Elorza appelle la langue du mensonge (« El lenguaje del engaño », El País, 10 décembre 2015).

Le mouvement Ciudadanos est né en Catalogne en 2006, de la volonté d'un certain nombre d'universitaires catalans (Ciutadans de Catalunya) opposés à la dérive indépendantiste des partis dominants en Catalogne. Devenu Ciudadanos, ce n'est qu'à partir de l'année dernière qu'il décide de devenir un parti national en créant des groupes partout et en espérant tirer profit des élections régionales qui se sont tenues au printemps dernier en Andalousie et dans d'autres régions et en Catalogne au mois de septembre. Avec Albert Rivera cette formation est devenue un parti libéral, postindustriel, post-démocratique, post-politique, qui défend l'entreprise individuelle, le moins d'Etat et une Espagne une et indivisible. C'est une sorte de fascisme cool, pour employer une expression chère à Pablo Iglesias quand il critique les partis ou formations qui se disent ni de droite ni de gauche. En vérité c'est un mouvement assez proche du PP par ses thèses et ses approches de l'économie, du social et du sociétal (ultra libéral et ultra conservateur). En matière de la politique anti-migratoire, il est restrictif comme le PP et, dans une certaine mesure, comme le PSOE. Sa stratégie consiste à occuper un espace au centre droit que le PP a eu du mal à conserver et le PSOE à reconquérir. Ce que les cadres du PP interprètent comme une stratégie destinée à capter des voix au centre droit pour les livrer au PSOE alors que du côté des socialistes, l'intérêt de Ciudadanos est qu'il peut diviser la droite et affaiblir le PP.

Sondages et espérances

Les derniers sondages indiquent que le PP arrive en tête en voix et en sièges (effet du découpage électoral) mais en net recul puisqu'il perdrait une soixantaine de sièges : 28/29% des voix et 36 % des sièges (125 sur les 176 requis pour la majorité absolue). Le PSOE (20%, 85 sièges) verrait sa place de deuxième parti disputée par Ciudadanos (19%, 65 sièges). Podemos seul obtiendrait 9% des voix et 25 sièges. Les coalitions auxquelles il participe, à titre minoritaire, en Catalogne, Valence et en Galice en obtiendraient également 24/25. Les communistes d'IC avec 3,5% des voix n'obtiendraient que trois ou quatre sièges auxquels s'ajoutent d'autres sièges gagnés à l'intérieur des trois coalitions citées : *En comú podem*, en

³ Razmig Keucheyan et Renaud Lambert, « Ernesto Laclau, inspirateur de Podemos », *Le Monde Diplomatique*, n° de septembre 2015, p.3.

Catalogne, *Compromís-Podemos* à Valence, *En marea* en Galice, trois alliances créditées de très bons sondages (placées en tête à Barcelone et Valence et en position 2 en Galice).



La réelle force de changement dans ce pays, ce n'est pas du côté des tentatives de renouvellement politique qu'il faut les voir mais bien dans le fourmillement associatif qui s'est constitué après les journées des indignés de mai 2011. Ce que l'on peut appeler le mouvement social solidaire se distingue du mouvement social historique par son organisation souple et son ultra-spécialisation : Stop desahucios, Plataforma de Afectados por la Hipoteca, etc.⁴. Il est le principal acteur des victoires aux municipales de Madrid, Barcelone et Valence. Et des figures comme Manuela Carmena, Ada Colau et Joan Ribó, les trois maires de ces villes figurent par leur trajectoire personnelle ce que sera la traduction du mouvement social dans l'espace politique de la gauche espagnole des prochaines années. Et il est fort à parier que ce succès sera confirmé aux législatives, comme les sondages le laissent prédire.

Ajoutons pour finir que le quadripartisme dont on nous rebat les oreilles est, pour une large part, une invention des médias espagnols, pour des raisons plus spectaculaires que politiques, ce qui a pour conséquence de surdéterminer la capacité d'hégémonie du discours de certains, en particulier de Ciudadanos.

N'oublions pas qu'Albert Rivera est avocat et que sa prise de pouvoir dans *Ciutadans de Catalunya* s'est faite sur un véritable virage vers le centre démo-chrétien en matière sociétale et institutionnelle mais en gommant la radicalité de pensée de ses fondateurs pour séduire un espace au centre qui ne les suivrait pas sur certaines voies, par exemple celle de la défense de l'avortement sur critères eugénistes (Arcadi Espada, *El Correo Catalán*, abril 2015, <http://www.elmundo.es/opinion/2015/04/24/553aa690ca4741bc2c8b456c.html>).

⁴ (<http://www.injuve.es/sites/default/files/2012/32/publicaciones/Revista-76-capitulo-4.pdf>)